

INFORMATIONS

À PROPOS DE LA CARTE T'CAP

- Votre enfant possède déjà une carte T'CAP. Celle-ci étant valable 5 ans, il utilise donc la même carte dès la rentrée scolaire. L'abonnement est chargé à distance sur celle-ci et activé lors de sa première montée dans le véhicule à la rentrée.

- Votre enfant n'a pas la carte T'CAP, celle-ci lui sera remise via son établissement scolaire courant septembre 2020.

VOUS SOUHAITEZ QUE VOTRE ENFANT PUISSE SE DÉPLACER SUR LE RÉSEAU T'CAP AVEC SA CARTE ?

ABONNEMENT SCOLAIRE

L'abonnement scolaire donne droit à 4 trajets par jour en période scolaire uniquement entre 6h45 et 18h30 lundi, mardi, jeudi, vendredi et entre 6h45 et 13h45 le mercredi. Cet abonnement ne fonctionne pas le mercredi après-midi, le week-end et pendant les vacances. Chaque trajet a une durée de validité d'une heure correspondances comprises. La carte T'CAP comporte un droit à réduction de 50% pour tous les usagers de moins de 26 ans. Votre enfant peut donc prendre un ticket à 0,50€ pour ses déplacements ponctuels en dehors de la période scolaire ou s'il a épuisé ses 4 trajets quotidiens. Vous pouvez également charger un carnet de 10 tickets à 4€ auprès du conducteur ou via la boutique en ligne <https://www.t-cap.mobi>

ABONNEMENT COMMERCIAL

Si votre enfant doit se déplacer plus régulièrement (activités, besoins personnels...) en utilisant les lignes du réseau T'CAP, y compris le samedi et pendant les vacances scolaires, nous vous conseillons de souscrire un abonnement commercial mensuel à 13€ ou annuel à 130€ qui offre un accès illimité au réseau T'CAP.

COMMENT OBTENIR LES HORAIRES DE CAR OU DE BUS ?

Sur le site internet de la CAPCA rubrique Transport Public ou www.t-cap.mobi rubrique « Les lignes et leurs horaires » qui offre également un suivi en temps réel du car ou du bus de votre enfant grâce au « livemap ».

EN CAS DE PERTE, DE VOL OU DE DÉTÉRIORATION DE LA CARTE

Le formulaire « Demande de duplicata » téléchargeable à l'adresse www.privas-centre-ardeche.fr/Transport-scolaire-Inscription ou disponible dans les établissements scolaires est à renvoyer accompagné d'un chèque de 8€ libellé à l'ordre de « Régie transports scolaires CAPCA ». Une nouvelle carte sera établie, en attendant de recevoir sa nouvelle carte, votre enfant pourra monter dans le car à l'aide du coupon détachable du formulaire « Demande de duplicata » valable trois semaines à compter de la date de la demande.

T'CAP Bougez avec l'agglo

Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche
Pôle Mobilité et Environnement - Céline TALAVERA
Adresse : 1, rue Serre du Serret - BP 337 - 07003 PRIVAS Cedex
Tél. : 04 75 64 88 46 - 04 75 64 07 07
Courriel : inscription@privas-centre-ardeche.fr
Web : www.privas-centre-ardeche.fr

Renseignements sur l'inscription à l'adresse : www.privas-centre-ardeche.fr/Transport-scolaire-Inscription
Le site web de T'CAP : <https://www.t-cap.mobi>

T'CAP Bougez avec l'agglo

TRANSPORTS SCOLAIRES

INSCRIPTION (OU RENOUELEMENT) POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche

Pôle Mobilité et Environnement - Céline TALAVERA - Adresse : 1, rue Serre du Serret - BP 337 - 07003 PRIVAS Cedex
Tél. : 04 75 64 88 46 - 04 75 64 07 07 - Courriel : inscription@privas-centre-ardeche.fr - Web : www.privas-centre-ardeche.fr

CORONAVIRUS – COVID 19

RECOMMANDATIONS CONCERNANT L'INSCRIPTION AUX TRANSPORTS SCOLAIRES :

Vous pouvez procéder au renouvellement ou à l'inscription :

- En vous rendant sur le site web www.t-cap.mobi et en créant votre compte grâce à votre adresse mail. Le règlement peut être effectué via notre plateforme de paiement en ligne sécurisée.
- A l'aide du formulaire papier (en y joignant un chèque ou l'attestation CAF) et en renvoyant le tout à la CAPCA ou en déposant l'ensemble des documents dans la boîte aux lettres.

MODALITÉS D'ACCUEIL DES PARENTS :

Au regard de la situation sanitaire, nous invitons les parents d'élèves à ne pas se déplacer physiquement à l'agglo pour inscrire leur enfant, mais à privilégier, autant que possible, l'inscription en ligne ou l'envoi du dossier d'inscription par courrier. L'accueil physique aura lieu : mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h30. En dehors de ces horaires, l'accueil sera possible UNIQUEMENT sur rendez-vous préalable.

INFORMATIONS RELATIVES AU REMBOURSEMENT D'UNE PARTIE DE L'ABONNEMENT SCOLAIRE

La Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche a décidé de rembourser la somme de 20 € à toutes les familles ayant réglé un abonnement annuel à 90 € pour l'année 2019/2020.

Pour cela :

1/ votre enfant poursuit sa scolarité et vous allez renouveler son inscription aux Transports, une réduction de 20 € sera accordée sur son abonnement scolaire annuel 2020-2021 si vous aviez réglé un abonnement scolaire annuel pour l'année 2019-2020. Vous n'avez donc pas de démarche particulière à effectuer.

2/ Pour les élèves ne poursuivant pas leur scolarité (élèves de terminale par exemple), une demande de remboursement sera accordée dès lors que la famille en aura fait la demande soit par courrier, soit par mail (inscription@privas-centre-ardeche.fr) avant le 10 juillet 2020, délai de rigueur. Cette demande doit être accompagnée d'une attestation sur l'honneur indiquant que votre enfant arrête sa scolarité, ainsi que d'un RIB.

NB : une déclaration sur l'honneur pré-remplie est téléchargeable à l'adresse : www.privas-centre-ardeche.fr/Transport-scolaire-l-agglo-vous

Les remboursements seront effectués à partir de mi-juillet 2020.

